



Formation spécialisée en santé sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) du 27 septembre 2024 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Les instances de dialogue social de cette rentrée 2024 s'ouvrent dans un contexte inédit de crise sociale, démocratique et institutionnelle. La dissolution de l'Assemblée Nationale, décidée de manière unilatérale et sans concertation par Emmanuel Macron, a conduit à la nomination de Michel Barnier, ancien cadre des Républicains, au poste de Premier ministre, avec le soutien du Rassemblement National. Pour Solidaires Finances publiques, cette nomination marque une atteinte grave à la démocratie.

Malgré une mobilisation citoyenne exceptionnelle qui a permis d'écarter le Rassemblement National du pouvoir, néanmoins les problèmes demeurent.

Pour Solidaires Finances Publiques, la lutte contre les idées d'extrême droite fait partie intégrante de nos valeurs et de notre engagement. Pour notre organisation, cette lutte est à la fois économique et sociale. La montée en puissance du RN est la conséquence directe des politiques ultralibérales qui, depuis des décennies, ont fracturé la société, stigmatisé des populations et favorisé une minorité au détriment de l'intérêt général.

Face à cette situation, un changement profond de cap politique, économique et social est nécessaire. Il est urgent de mettre en place des politiques fondées sur la justice fiscale, sociale et environnementale, pour que les oubliés et les méprisés soient enfin entendus et respectés, et que les richesses soient plus justement réparties.

Le nouveau gouvernement vient d'être nommé et sans surprise, il ne sera pas pour Solidaires Finances Publiques celui du progrès social mais celui de nouvelles régressions sociales pour la majorité de la population et tout particulièrement pour les agentes et les agents publics et plus largement pour les services publics.

Les débats sur les lois de finances et le financement de la sécurité sociale vont enfin avoir lieu dans un lancinant contexte de réductions des dépenses publiques et sociales sous prétexte d'un déficit non maîtrisé sans même faire un bilan contradictoire de la politique de baisse d'impôt prônée par le Président de la République depuis 2017.

Même si ça-et-là quelques voix s'élèvent pour questionner la contribution des plus riches contribuables, entreprises et particuliers, cela ne fait en rien pour Solidaires Finances Publiques une nouvelle politique fiscale au service de la justice sociale et environnementale.

Mais pourquoi dénoncer une situation nationale dans une instance locale ?

Car pour Solidaires Finances Publiques, il existe bien un lien entre les décisions nationales et le quotidien des agentes et des agents de la DGFIP.

En effet, elles et ils sont concernés dans l'exercice de leurs missions comme dans leur déroulé de carrière, leurs conditions de travail et leur rémunération par les politiques d'austérité et le manque de moyens qu'ils soient humains, informatiques ou autres.

Par ailleurs, nous sommes inquiets quant à l'impact que ces restrictions budgétaires pourraient avoir notamment sur les budgets dédiés à la santé et à la sécurité au travail dans un contexte de réformes incessantes de tous ordres et de troubles psycho-sociaux de plus en plus importants.

Avec des effectifs déjà réduits à l'extrême, de nouvelles suppressions de postes ne feraient qu'aggraver la situation, accroissant les tensions internes et externes, augmenter la charge de travail et nuire à la qualité du service que nous devons à nos concitoyennes et concitoyens.

Solidaires Finances Publiques s'opposera fermement à toute mesure qui dégraderait les conditions de travail des agentes et des agents du ministère et de la Drfip 44.

Cette instance locale dédiée à la Santé et les conditions de travail des agentes et des agents de la DRFIP doit examiner le rapport du médecin du travail. Comme l'an passé, il fait état de la démotivation des agent·es du fait notamment d'une charge de travail toujours plus lourde, de la pression pour avoir le moins de retard possible, la perte du sens au travail et de l'inquiétude sur l'avenir.

Constats déjà connus donc, constats partagés par Solidaires Finances publiques, constats que l'on retrouve dans le compte-rendu de l'Observatoire Interne et qui ressortent également à l'occasion du recensement des risques professionnels.

Solidaires Finances Publiques vous demande quelles seront vos réponses pour prévenir et réduire les risques sur la santé des agentes et des agents de la DRFIP 44 du fait des organisations de travail actuelles ?

Pour Solidaires Finances publiques, l'obligation de prévention de l'employeur doit s'inscrire dans le quotidien du travail en analysant et en débattant collectivement du travail réel. Elle suppose que tout responsable de service puisse être en capacité d'intégrer la dimension santé, sécurité et conditions de travail dans ses pratiques quotidiennes et tout particulièrement dans le contexte actuel de réformes et changements profonds dans l'organisation, la nature et les modes de travail.